

Chers parents,

Vous venez de préinscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2022. **Je vous recontacterai à partir de début avril pour fixer ensemble un rendez-vous.** A cette occasion, nous pourrons faire connaissance et visiter l'école.

Pour finaliser son admission à l'école, merci de venir à ce rendez-vous avec l'ensemble des documents ci-dessous :

- certificat de préinscription délivré par Monsieur le Maire
- fiche de renseignements
- livret de famille
- carnet de vaccination de votre enfant avec les 11 vaccins à jour

*Pour information, les 11 vaccins obligatoires pour l'inscription à l'école sont : Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite, Coqueluche, HaemophilusB, HépatiteB, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole*

Ce jour-là, vous pourrez également me fournir tout document que vous jugerez utile en cas de situation particulière (problème médical, jugement...).

Bien cordialement,

Marion CATEL  
Directrice de l'école de Triguères